

CONSEIL MUNICIPAL VERRUYES 07 JANVIER 2021

Présents : Mr CAILLET Patrick, Mr RUSSEIL William, Mr MINETTE François, Mme SERTILLANGES Natacha, Mme BONNAUD Fabienne, Mr HEITZLER Anthony, Mr MOTARD Yannick, Mr AUNEAU Éric, Mme GAYCHET Virginie, Mr MIOT Valentin, Mme AVELINE Véronique, Mme FLEURY Ghislaine.

Absents : Mme BIEN Michèle qui a donné pouvoir à Mr CAILLET Patrick
Mme VASSEUR Dominique qui a donné pouvoir à Mme BONNAUD Fabienne

Secrétaire de Séance : Mr AUNEAU Éric

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle au Conseil les délibérations prises lors de la précédente réunion. Le Conseil approuve le compte rendu.

A l'ordre du jour de cette séance, seront évoqués les points suivants :

2021-01 : Pêche : Adoption du règlement intérieur pour l'année 2021
2021-02 : Choix de devis pour les travaux de la boulangerie
2021-76 : Désignation de l'organisme chargé de l'entretien des espaces verts pour l'année 2021
Questions diverses

2021-01 : PÊCHE ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR POUR L'ANNÉE 2021

Monsieur Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de valider le règlement intérieur de la pêche pour l'année 2021.

Monsieur le maire donne, pour mémoire, lecture du règlement 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **De valider** le même règlement qu'en 2020.

2021-02 : CHOIX DE DEVIS POUR LES TRAVAUX DE LA BOULANGERIE

Dans le cadre des travaux de rénovation de la boulangerie, des devis nous sont parvenus.

1. Pour l'extension de la boulangerie (élévation) :
Sarl GAUTHIER pour un montant de 5 964,52€ HT (7 157,42€ TTC)
2. Pour les ouvertures sur la partie existante :
Sarl GAUTHIER pour un montant de 2 857,50€ HT (3 429€ TTC)
3. Pour la toiture de l'extension :
Sarl GAUTHIER. Pour un montant de 1 928,80€ HT (2 314,56€ TTC)

Pour ces trois devis, Mr MIOT Valentin, salarié de la Sarl GAUTHIER n'a pas participé aux votes.

4. Pour les équipements techniques :
Ouest Occasion pour un montant de 5 919,39€ HT (7 103,27€ TTC)

CONSEIL MUNICIPAL VERRUYES 07 JANVIER 2021

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité,

- De valider ces devis
- Autorise le Maire à signer tout document y afférent

2021-03 : DESIGNATION DE L'ORGANISME CHARGÉ DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS POUR L'ANNEE 2021

Monsieur Maire présente au Conseil le devis établi par l'ESAT de Melle concernant l'entretien des espaces verts pour l'année 2021 ;
Pour cette année, le contrat s'élève à 11 105,21 € H.T. (13 326,25 € T.T.C.).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le contrat au montant ci-dessus indiqué ;
- Le montant de cette dépense sera inscrit sur le budget 2021

Questions diverses :

Maître d'œuvre pour Boulangerie : La Municipalité est peu satisfaite de l'efficacité de Mme Clémence Beck, M. le Maire attend son chiffrage de prestation, et décidera éventuellement de rechercher un autre Maître d'œuvre.

Opération Ferrailles : LOCA RECUPER passera les 1^{er} et 2 Février, et la somme sera reversée à l'association pour le TOGO.

Surveillance des élèves entre 12h15 et 14h : Mmes Véronique AVELINE, Fabienne BONNAUD, Natacha SERTILLANGES et Mr François MINETTE sont remerciés pour leur aide. La commune a recruté Mme Gladys GAUTHIER qui fera la surveillance pendant les périodes scolaires jusqu'aux vacances d'été.

Les Poubelles devant l'église : M. Le Maire va proposer une réunion pour en discuter avec les propriétaires et leur proposer une solution.

Le bulletin Municipal : Il sera prêt pour la fin de semaine prochaine et sera distribué après le 18 Janvier

22h20 La Séance est levée.

Prochain Conseil Municipal le 03 février 2021

Le Maire,

Patrick CAILLET

